

Qu'apprend-on vraiment, en France, à de jeunes enfants dans les écoles coraniques ?

à Monsieur Le Défenseur des Droits

Préfecture de Saine Saint-Denis

Objet : Droit des enfants -Concours mémorisation du Coran – Le Bourget

Monsieur le Délégué du Défenseur des droits,

On sait que l'Union des organisations islamiques de France (UOIF) avait invité l'imam Qaradawi -antisémite notoire et auteur du très controversé « Le licite et l'illicite en Islam » – lors de sa prochaine rencontre annuelle du Bourget (93). On sait qu'après qu'un visa ait été accordé à cet imam, notre Président a interdit sa venue, ainsi que celle d'un autre imam radical.

Mais sait-on que dans le cadre de ces rencontres se déroulera le 10^e concours de mémorisation du Coran, organisé pour les jeunes et les enfants ?

En 2011 s'est déroulé le 9^e concours. Dans une vidéo (en arabe) on peut noter l'extrême jeunesse des fillettes, soigneusement voilées et « empaquetées » (1)

Dans une vidéo du 8^e Concours 2010 du Bourget (en français) plus explicite, on nous donne le mode d'emploi (2) : dans la 3^e catégorie moins de 12 ans, 6 « hizb », soit 1/10^e du Coran

doivent être récitées en Arabe. Notez que pour l'apprentissage le Coran est divisé en 60 « hizb », et s'apprend en commençant par la fin – soit pour cette catégorie de la Sourate 58 à la Sourate 114, les sourates étant classées par longueur décroissante.

Voici un très bref florilège de ce programme, selon la traduction de Grosjean (3). Si les dernières sourates, très courtes, peuvent être qualifiées de « poétiques », d'autres pourraient – s'il ne s'agissait pas du Coran – être passibles de poursuites pour provocation à la discrimination (sexe, religion, race), mais ici ces sourates sont apprises par des fillettes et garçonnetts d'à peine 10 ans (la fillette de 10 ans qui gagne connaît déjà plus de 14 « hizb », soit à partir de la sourate 37.)

Sourate 58-verset2 : « Ceux qui jurent que leur femmes leurs seront aussi sacrées que leur mère commettent une injustice ... ». De quoi conditionner les fillettes à obéir à leur future belle-mère !

Sourate59-verset7 : « les dépouilles enlevées aux juifs chassés de leur forteresse appartiennent à Dieu.. »

Sourate62-verset5 : « ceux qui étaient chargés de la Thora (les juifs) et qui ne s'en chargent plus sont comme l'âne chargé de livres » (très ancien diction qui dit que l'âne chargé de livre se croît intelligent).

Sourate64-verset14 : « Croyants, vos épouses, vos enfants sont un ennemi pour vous. Attention à eux »

Sourate65-verset5 : « Pour vos femmes qui n'attendent plus de menstrues (c'est-à-dire ménopausées), si vous avez des doutes, le délai (pour les chasser après répudiation) sera de 3 mois. De même pour celles qui n'en attendent pas encore (c'est-à-dire qui n'ont pas encore leurs règles). Pour celles qui sont enceintes, le terme sera l'accouchement. »

Sans compter les nombreux versets qui promettent tour à tour aux juifs, infidèles, incroyants, hypocrites « d'affreux tourments », « le feu éternel » etc...

Dans la catégorie moins de 15 ans (10 « hizb ») c'est un garçon de 11 ans qui a gagné cette année là, et dans la catégorie moins de 17 ans, une fillette de 10 ans a récité le $\frac{1}{4}$ du Coran (15 « Hizb »).

Une fiche d'inscription au concours est disponible sur le site de l'UOIF (4).

Ainsi donc dès le plus jeune âge, on apprend aux enfants dans les écoles coraniques en France l'inégalité et la soumission – la femme est inférieure et soumise à l'homme et l'épouse à la belle mère – et la haine de l'autre ...

Sur TF1, dans l'émission « 7à8 » du dimanche 26 février, Harry Roselmack présentait avec complaisance ce type de performance... en Iran (5). Beaucoup de téléspectateurs avaient été choqués, et pourtant ils sont loin d'imaginer qu'en France, on tolère la même chose.

Ne peut-on penser que ce type d'embrigadement et d'apprentissage précoce des enfants – dans une langue qu'ils ne comprennent pas forcément – est une atteinte aux droits de l'enfant, et qu'il faudrait interdire ce concours qui se déroule tout les ans dans votre département ?

Dans l'attente de votre réponse,

Veillez agréer, Monsieur le Délégué, mes respectueuses salutations.

Agnès Lequime

pj

(1) <http://dai.ly/hh46gZ>

(2) <http://dai.ly/ikv6XF>

(3) Le Coran – traduction J.Grosjean – Collection Points – Sagesse. Traduction approuvée par l'institut de recherches islamiques « Al Azhar » et dont Tahar Ben Jelloun dit qu'elle restitue « le souffle poétique du Coran dans sa beauté sacrée ». Les femmes, mais aussi les hommes, apprécieront la poésie et la beauté, par exemple de la Sourate2-verset223 « Vos femmes sont pour vous un labour. Allez à votre labour à votre guise ... », ou Sourate4-verset34 «Les hommes ont autorité sur les femmes à cause des préférences de Dieu...les vertueuses sont dociles, elles protègent ce qui doit l'être selon la consigne de Dieu. Celles dont vous craignez la désobéissance, exhortez-les, reléguez-les dans leur chambre, frappez-les... »

(4) <http://www.uoif-online.com/v3/spip.php?article1199>

(5)

<http://videos.tfl.fr/sept-a-huit/rencontre-avec-attiyeh-une-mini-mollah-de-7-ans-7017304.html>